



Pension alimentaire que je ne peux plus versee

Par **didille**, le **07/05/2017** à **16:08**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rn rn j'ai une pension alimentaire à verser à mon ex femme pour un fils que je ne vois pas. J'étais entrepreneur et je viens de faire une cessation d'activité et donc de fermer mon entreprise. Ayant été à mon compte je ne perçois pas d'allocations chômage. Je n'ai donc aucune ressources. Je suis pacsé et mon amie touche 504 euros de pole emploi par moi. Elle est en ASS(allocation spécifique de solidarité). Ma question est: Il y a t-il un recours pour m'aider à verser cette pension ou pour l'arreter? Merci pour vos réponses

Par **morobar**, le **07/05/2017** à **18:33**

Bonjour,rnLe recours: chercher un sponsor généreux, ou une banque peu regardante.rnet bien sur vous adresser de toute urgence au JAF pour réviser, le cas échéant, le montant de la pension.